

Testament qui semble erroné

Par 22pirouettes, le 08/12/2015 à 08:37

Bonjour

suite à l'ouverture du testament laissé par mon père il y est fait mention de voiture ,mais elles n'existe pas ou plus.peut-on remettre en cause le testament et le considérer comme nul.merci pour votre aide.

bonne journée

Par amajuris, le 08/12/2015 à 09:10

bonjour,

seule la clause relative à un voiture, qui n'existe pas, est nulle, le reste du testament reste valable.

salutations